



Les enseignements optionnels sont des apprentissages en situation réelle autour de tâches déléguées. Chaque élève bénéficie des apports théoriques nécessaires et d'un accompagnement lors des missions à réaliser. Ces enseignements s'assimilent à de véritables expériences professionnelles à très forte valeur ajoutée dans le cadre des futures recherches d'emploi.



Management et marketing d'une organisation culturelle :
le milieu du spectacle vivant a ses codes, ses habitudes professionnelles avec des rythmes de travail spécifiques. Le management « classique » ne peut pas s'imposer. Comprendre cet univers et les très fortes personnalités qui le compose est indispensable pour encadrer des équipes avec succès.

Marketing / communication d'une organisation culturelle :
il est évident que communiquer et vendre des spectacles vivants n'a rien de similaire avec les façons de faire de la grande distribution. Le comportement du consommateur de spectacles vivants est une clé à maîtriser.

Administration / gestion d'une organisation culturelle :
Intermittence, GUSO, SACEM, billetterie, conventions collectives, sécurité, déclarations préalables, licences d'entrepreneur de spectacles vivants ... l'entreprise culturelle est hors norme. La méconnaissance des règles administratives peut coûter très cher.

Approfondissement audiovisuel :
Cette option vise à permettre d'acquérir les fondamentaux de tournage d'un clip réalisé à partir d'un scénario. Ecriture du story-board, découpage des scènes, repérages, casting, tournage mais aussi construction budgétaire afin de réaliser en cours d'études vos propres clips de A à Z

Approfondissement son : enregistrement studio/balance :
l'objectif de cette option consiste à maîtriser ses compétences techniques au profit d'un groupe dans le cadre particulier de l'enregistrement son et de l'installation pour les balances. Comment aider un groupe à définir ses sons avec précision ?

Approfondissement lumière :
l'objectif de cette option consiste à maîtriser contrôleurs et gradateurs, codes DMX, projecteurs robotisés, vidéo-projection, électricité appliquée aux installations lumière, afin de pouvoir établir ses propres plans de feu.

Montage structure :
l'objectif de cette option consiste à considérer le montage des structures de scène (grils, ponts, totem, podium...) en fonction des études préalables d'implantation (sol, vent ...), des réglementations de sécurité et de prévention à l'égard des tiers et de soi-même.

Sécurité :
Cette option vise à connaître ce qui régit l'accueil et la gestion du public en toutes situations. Réglementations, évaluation des risques, gestion de la violence et de l'agressivité, sécurité des biens et des accès.